



HEFP

HAUTE ÉCOLE FÉDÉRALE
EN FORMATION
PROFESSIONNELLE

*L'excellence suisse
en formation professionnelle*

Prise en compte des acquis dans les écoles supérieures (ES) – réglementations et pratiques

Journée d'échanges *Reconnaissance et validation des acquis de l'expérience*,
HEFP, Renens, le 6 mai 2022

Équipe du projet



Prof. Dr. Carmen
Baumeler
(EHB Zollikofen)



Prof. Dr. Patrizia
Salzmänn
(EHB Zollikofen)



Dr. Deli Salini
(IUFFP Lugano)



MSc Christine
Hämmerli
(EHB Zollikofen)



MSc Amélie
Deschenaux
(IFFP Lausanne)



Dr. Sonja
Engelage
(IFFP Zollikofen)

Journée d'échanges *Reconnaissance et validation des acquis de l'expérience*, HEFP, Renens, le 6 mai 2022

Partenaires du projet

les écoles **supérieures**
le scuole specializzate **superiori**
die **höheren** fachschulen

S V E B ■ Schweizerischer Verband für Weiterbildung
F S E A ■ Fédération suisse pour la formation continue
Federazione svizzera per la formazione continua
Swiss Federation for Adult Learning

Mandant



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Secrétariat d'État à la formation, à la
recherche et à l'innovation SEFRI

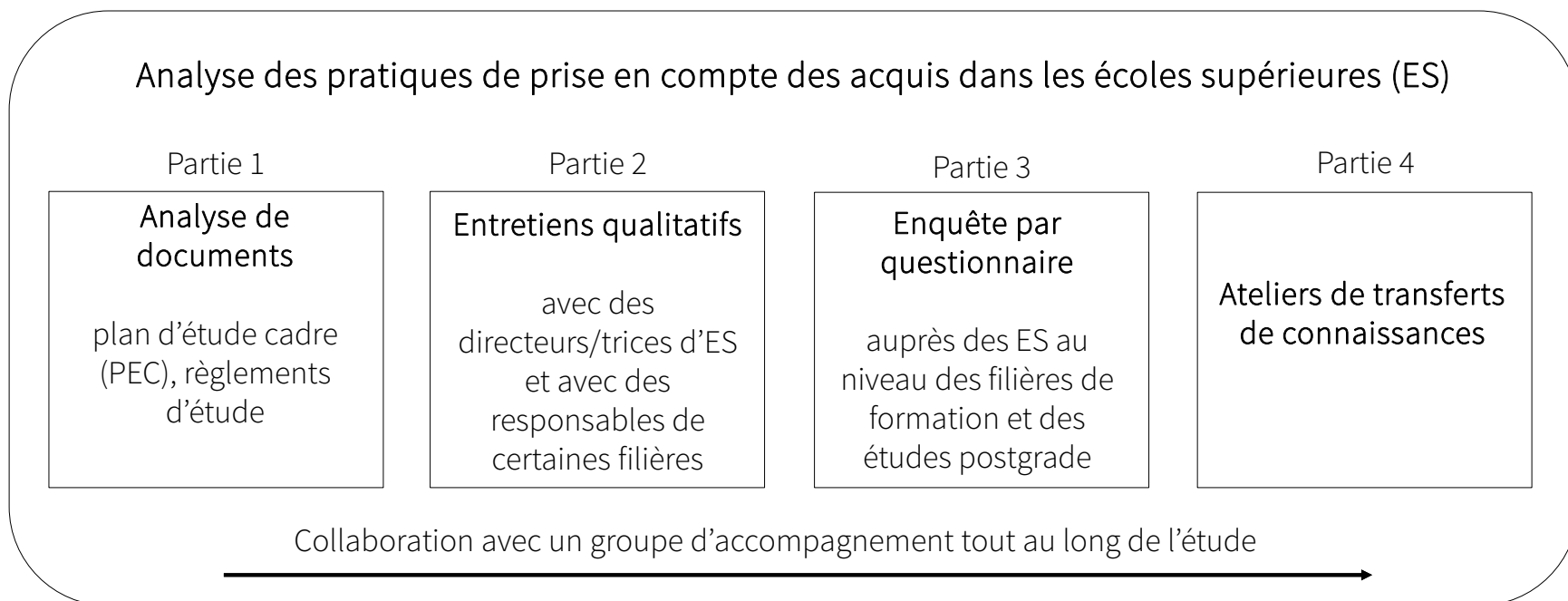
Situation initiale

- Les bases légales pour la prise en compte des acquis existent en Suisse (art. 9, al. 2, LFPr, art. 7, LFPr)
- Les différentes ES disposent d'une grande marge de manœuvre pour décider de la prise en compte des acquis
- Les pratiques de prise en compte dans les ES ne sont jusqu'à présent pas recensées de manière systématique et les possibilités effectives de prise en compte dans les ES sont donc peu transparentes
- Importance croissante de l'apprentissage tout au long de la vie:
 - Changements technologiques et économiques
 - La pénurie de main-d'œuvre qualifiée au niveau tertiaire dans certains secteurs exige des qualifications plus élevées

Cadre théorique

1. Gouvernance éducative (par ex. Altrichter & Maag Merki, 2010 ; 2007)
2. Apprentissage tout au long de la vie et prise en compte des acquis (par ex. Hanak & Sturm, 2015a ; 2015b, Hof, 2009 ; Kraus, 2001)
3. ES en Suisse (p. ex. Baumeler et al., 2014)

Conception de la recherche



Objectifs de l'étude

- Objectifs des étapes 1 & 2:
 - Déterminer les conditions d'accès à la prise en compte des acquis en ES
 - Identifier les bases formelles de la prise en compte des acquis en ES
 - Identifier les pratiques de mise en œuvre concrète
 - Identifier les justifications de la pratique actuelle de prise en compte des acquis par les ES
 - Établir la base nécessaire à l'élaboration du questionnaire
- Objectifs des étapes 3 & 4:
 - Quantifier les pratiques de prise en compte des ES suisses afin d'en réaliser un état de lieux le plus exhaustif possible
 - En déduire des pistes de réflexion pour les prestataires de formation continue
- Objectif général et final:
 - Promouvoir la prise en compte des acquis de l'expérience en ES, notamment les acquis non formels et informels

Questions de recherche

Questionnement	Méthode
Qu'est-ce qui est formellement réglementé en matière de prise en compte des acquis dans les filières de formation et les études postgrade ES examinées ? a. Quelles sont les conditions d'admission fixées par les PECs ? b. Quels sont les critères de prise en compte des acquis réglementés par les PECs ? c. Comment les différentes ES réglementent-elles les procédures d'admission et de prise en compte dans les règlements internes des écoles ?	Analyse de documents
Comment la prise en compte des acquis dans les ES est-elle concrètement mise en œuvre ? a. Comment se déroulent concrètement les procédures d'admission et de prise en compte ? b. Quels sont les acquis formels, non formels et informels qui sont réellement pris en compte ?	Analyse d'entretiens Enquête par questionnaire
Comment les directeurs/trices d'ES et les responsables des filières de formation et d'études postgrade interrogés justifient-ils/elles la pratique de prise en compte des acquis ?	Analyse d'entretiens Enquête par questionnaire

Précisions

1. Éducation formelle > par ex. diplôme du secondaire II
2. Éducation non formelle > par ex. cours de formation continue
3. Apprentissage informel > par ex. sur le lieu de travail / expérience professionnelle

Distinction au niveau des ES entre:

1. **Reconnaissance des acquis exclusivement formels** lors de l'admission / de la procédure d'admission
2. **Prise en compte des acquis formels, non formels et/ou informels** pouvant entraîner des dispenses et/ou des réductions de la durée de formation

Analyse des PECs: sélection des filières de formation et études postgrade

Domaine	Filière de formation
1. Technique	Processus d'entreprise
2. Hôtellerie, restauration & tourisme	Hôtellerie et restauration
3. Économie	Économie d'entreprise + EDP
4. Agriculture & économie forestière	Agro-Technique
5. Santé	Soins infirmiers + soins intensifs EDP
6. Social et formation des adultes	Éducateur/trice social-e
7. Arts visuels, arts appliqués & design	Design de communication
8. Trafique et transports	Pilote de ligne

Résultats de l'analyse des PECs : prestations de prise en compte des acquis

- Les prestataires de formation règlementent les prestations et les procédures de prise en compte des acquis
- Les PECs règlementent la prise en compte des acquis dans le cas de formations en cours d'emploi
- Procédures de prise en compte : standardisée et/ou individuelle, par la direction de l'école ("sur dossier")

Résultats de l'analyse des PECs : reconnaissance lors de l'admission

Filières de formation	Diplômes reconnus	Conditions supplémentaires
Processus d'entreprise Hôtellerie et restauration Agro-Technique Soins Éducation sociale Design de communication	Diplômes de fin d'études secondaires pertinents	<ul style="list-style-type: none"> • la durée de l'expérience professionnelle pertinente requise • test d'aptitude (obligatoire) ou • Admission sans examen avec un CFC pertinent
Hôtellerie et restauration Agro-Technique Gestion d'entreprise Soins Éducation sociale Design de communication Pilote de ligne	(autres) diplômes du secondaire II	<ul style="list-style-type: none"> • Test d'aptitude (obligatoire) • Les conditions d'admission supplémentaires varient selon les coopératives de cautionnement mutuel • en règle générale, examen d'admission "sur dossier" par la direction des études ou de l'école (<i>source : sites web</i>)
Hôtellerie et restauration Soins Éducation sociale Postgrade en Soins intensifs	Qualifications équivalentes <ul style="list-style-type: none"> • Diplômes équivalents ou supérieurs • Diplômes étrangers reconnus par la Confédération • Diplômes du degré tertiaire 	<ul style="list-style-type: none"> • l'équivalence doit être prouvée dans le cadre d'une procédure standardisée • en règle générale, examen d'admission "sur dossier" par la <i>direction des études ou de l'école</i> (<i>source : sites web</i>)

Prise en compte des acquis dans les écoles supérieures - première réunion du groupe d'accompagnement

Résultats de l'analyse des documents internes à l'école : compléments aux critères d'admission et de prise en compte des acquis

Critères d'admission

- Pertinence des diplômes du secondaire II
- Durée et nature de l'expérience professionnelle
- Taux minimal d'activité professionnelle en cours d'études
- Test d'aptitude/examen d'admission
- Diplômes étrangers et preuve de la langue d'enseignement niveau C1
- Stage préliminaire
- Visites de la réunion d'information
- Critères spécifiques à la discipline, tels que le statut vaccinal, l'extrait de casier judiciaire, l'âge minimum

Critères de prise en compte

- Activité professionnelle pour les formation en cours d'emploi
- Diplômes formels reconnus, p. ex. anciens diplômes, diplômes fédéraux, diplômes ES
- Formation formelle reconnue, par ex. diplôme de langue étrangère reconnu
- Stages professionnels
- Tests d'aptitude passés avec succès dans d'autres ES

Entretiens : échantillonnage

(N filières de formation & études postgrade = 15, dont filières de formation = 13, études postgrade = 2 ; N écoles supérieures = 14 ;)

Domaine	FF/EDP ES	Région	Statut
Technique	Processus d'entreprise	DE	Privé
Technique	Processus d'entreprise	FR	Public
Hôtellerie, gastronomie & tourisme	Hôtellerie et restauration	DE	Privé
Hôtellerie, gastronomie & tourisme	Hôtellerie et restauration	IT	?
Économie	Gestion d'entreprise	DE	Privé
Économie	Gestion d'entreprise	DE	Public
Économie	Gestion d'entreprise EDP	DE	Privé
Agriculture & économie forestière	Agro-Technique	DE	
Santé	Soins	DE	Public
Santé	Soins	DE	Public
Santé	Soins intensifs EDP	DE	Privé
Social & formation des adultes	Éducateur/trice social-e	FR	Public
Social & formation des adultes	Éducateur/trice social-e	DE	Public
Arts visuels, arts appliqués & design	Design de communication	FR	Public
Trafic et transports	Pilote de ligne	DE	Privé

Structure du guide d'entretien

1. Mise en œuvre concrète de la reconnaissance des acquis lors de l'admission
2. Mise en œuvre concrète de la prise en compte des acquis dans le cursus de formation
 - a. Raccourcis
 - b. Dispenses
3. Justification de la prise en compte des acquis
4. Mesures pour la prise en compte des certificats de formation continue

Résultats de l'analyse des entretiens: reconnaissance des acquis lors de l'admission

Occurrence	Processus d'entreprise, agrotechnique, gestion d'entreprise, hôtellerie &/ gastronomie , pédagogie sociale, design de communication, EPD Gestion d'entreprise (n=11)
Formes de reconnaissance lors de l'admission	<ol style="list-style-type: none">1. Admission de personnes qui ne remplissent pas les conditions d'admission habituelles2. Dispense de certaines parties de l'examen d'aptitude obligatoire
Fréquence	<ol style="list-style-type: none">1. Rares : Admission de personnes qui ne remplissent pas les conditions d'admission normales2. Plutôt rare à fréquent : dispense d'une partie de l'examen d'aptitude obligatoire
Les personnes...	<ol style="list-style-type: none">1. qui, en raison de leur diplôme de fin d'études secondaires, doivent prouver qu'ils possèdent les connaissances requises dans le domaine ;2. avec un diplôme étranger ;3. ayant interrompu une formation de niveau tertiaire dans le domaine concerné ;4. sans diplôme du secondaire II ou du tertiaire

Résultats de l'analyse des entretiens: prise en compte des acquis donnant lieu à des raccourcissements et/ou dispenses

Occurrence	<ol style="list-style-type: none">1. Raccourcis : Processus d'entreprise, Hôtellerie & restauration, Gestion d'entreprise, Soins infirmiers, Pédagogie sociale, études postgrade en Soins intensifs (n=9)2. Dispenses : pour toutes les filières de formation et études postgrade, sauf pour les EPD en gestion d'entreprise (n=14)
Fréquence	<ol style="list-style-type: none">1. Rare à fréquent : raccourcissements2. Rare à fréquent : dispense d'une partie de la formation
Profiter d'un raccourcissement...	<ol style="list-style-type: none">1. Personnes ayant un diplôme de fin d'études secondaires pertinent et conditions supplémentaires2. Personnes titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur3. Personnes en reconversion et en reprise d'études
Différences entre filières de formation et études postgrade en termes de...	<ul style="list-style-type: none">• Dispense des parties théoriques et/ou pratiques de la formation• Dispenses en plus d'une réduction de la durée déjà accordée• Dispenses de l'attestation de formation

Résultats de l'analyse des entretiens: justification de la prise en compte des acquis

1. Évaluation des coûts et des bénéfices de la validation des acquis de l'expérience
 - Augmentation du nombre d'étudiants
 - Maintien de la compétitivité
 - Orientation vers les services aux étudiants et aux prestataires de formation
 - Trop d'investissement en temps et en argent
2. Les prescriptions légales comme impulsion ou obstacle à la validation des acquis de l'expérience

Résultats de l'analyse des entretiens: justification de la prise en compte des acquis

3. Développements du système de formation dans l'environnement des ES comme raison de la prise en compte des acquis de formation
 - Modularisation des filières de formation
 - Différenciation de l'offre de formation
 - Prise en compte des acquis à d'autres niveaux d'enseignement

4. Prise en charge de la mission sociale de qualification en cours d'emploi dans les domaines spécialisés où il y a pénurie de personnel qualifié

Conclusions intermédiaires sur les résultats de l'analyse des documents et des entretiens

- Les réglementations en vigueur au niveau national laissent une grande marge de manœuvre aux différents prestataires de formation pour la prise en compte des acquis en ES
- La prise en compte de l'éducation non formelle (formation continue) joue globalement un rôle secondaire, tant pour l'admission que pour les réductions et les dispenses
- Les procédures de prise en compte se déroulent généralement «sur dossier»
- La reconnaissance et la prise en compte des acquis en ES reposent essentiellement sur de l'apprentissage formel

Littérature

Altrichter, H., & Maag Merki, K. (Hrsg.) (2010). *Handbuch Neue Steuerung im Schulsystem*. Wiesbaden:VS Verlag.

Altrichter, H.; Brüsemeister, T., & Wissinger, J. (Hrsg.) (2007). *Educational Governance. Handlungskoordination und Steuerung im Bildungssystem*. Wiesbaden: VS Verlag.

BFS (2018). *Diplomstatistik, höhere Fachschulen: Basistabellen*. Zugriff am 17.05.2019. Verfügbar unter: <https://www.bfs.admin.ch/bfsstatic/dam/assets/5606002/master>

Hof, C. (2009). *Lebenslanges Lernen. Eine Einführung*. Stuttgart: Kohlhammer.

Hanak, H. & Sturm, N. (2015a). *Anerkennung und Anrechnung ausserhochschulisch erworbener Kompetenzen. Eine Handreichung für die wissenschaftliche Weiterbildung*. Wiesbaden: Springer VS.

Hanak, H. & Sturm, N. (2015b). *Ausserhochschulisch erworbene Kompetenzen anrechnen. Praxisanalyse und Implementierungsempfehlung*. Wiesbaden: Springer VS.

Klingovsky, U. & Schmid, M. (2018). *Validieren und anerkennen. Informell erworbene Kompetenzen sichtbar machen – eine Auslegeordnung für die Schweiz*. Bern: hep.

Kraus, K. (2001). *Lebenslanges Lernen. Karriere einer Leitidee*. Bielefeld: Bertelsmann.



HEFP

HAUTE ÉCOLE FÉDÉRALE
EN FORMATION
PROFESSIONNELLE

*L'excellence suisse
en formation professionnelle*

MERCI POUR VOTRE ATTENTION!